Numéro 6 – Décembre 2022

Journal de Montclus et de ses hameaux

Agenda des élus

Conseil Communautaire du 24 Octobre et 28 Novembre.

Conférence des Maires des 12 et 19 septembre , 3 /10 et 17 octobre , 7 et 14 Novembre, 5 et 14 Décembre.

Réunion du syndicat Intercommunal d'Information Géographique le 28 Septembre et le 14 Décembre.

Réunion Publique travaux de rénovation et défiscalisation le 8 Août.

Conseil Municipal le 4 Juillet, le 15 Juillet , le 26 Septembre, le 21 Décembre.

Formation wiki-Predict le 24 Septembre.

Réunion du Syndicat Mixte d'Electrification du Département le 11 Octobre.

Formation des Elus à la gestion des incivilités le 17 Novembre.

Proverbe Occitan

« Lo de qui a la santat e la libertat, qu'ei ric que n'ac sap »

(L'homme qui a la santé et la liberté, ne sait pas à quel point il est riche)

Le Mot du Maire

Dès cet été et encore plus cet automne, **la question du coût de l'électricité** a été au cœur de mes préoccupations. Avec le conseil municipal, nous avons mis en place des mesures à court terme, comme l'extinction de l'éclairage public la nuit (23 heures à 5h) en attendant l'installation d'ampoules à Led dans les hameaux (premier trimestre 2023) et dans le village au début de 2024. À moyen terme, des travaux d'**isolation** sont prévus au secrétariat de la mairie et j'attends une subvention qui permettra d'isoler la totalité de ce bâtiment gros consommateur énergétique et d'équiper Le Tourrihou de pompes à chaleur pour réduire la facture de chauffage.

Toujours dans le domaine de l'énergie, la petite **centrale photovoltaïque de la cave coopérative** n'est toujours pas raccordée au réseau. Comme dans beaucoup d'autres communes, Enedis n'a pas assuré le branchement dans les temps prévus. Il est vrai que le refus de la propriétaire d'une parcelle d'accueillir un simple poteau électrique a aussi retardé l'opération. C'est son droit. Il a fallu adopter un autre itinéraire pour la ligne de raccordement, plus long et donc ,hélas ,plus onéreux pour les finances de la commune.

Les deux employés communaux, Axel et Christophe dont nous avons prolongé le contrat, ont réalisé **d'importants travaux** : l'abribus de l'Entremont, l'espace de rencontre(dallage et banc) et le lavoir à Bernas, l'installation d'un deuxième horodateur, la pose d'une « araignée » aux jeux d'enfants, le renforcement en béton armé du mur de soutènement de la rive en aval du pont de la Cèze, l'aménagement des abords de la maison forestière… Et si on fait un calcul coût/bénéfice, leur savoir-faire de qualité a très largement profité à la commune. Je les remercie pour leur engagement sans faille.

Enfin, une dernière information : la panne de tracteur (embrayage à changer) n'a pas permis d'engager **les travaux sur les chemins** comme nous le faisons d'habitude. Je le regrette. Dès réparation, nous interviendrons. Je vous remercie de votre compréhension.

Je vous souhaite mes meilleurs vœux pour 2023, et bien sûr, un hiver avec un peu de gel, mais pas trop ,et peut-être un peu de neige pour voir et entendre le bonheur des enfants !

Benoit Trichot

Ramassage des déchets ménagers

Le 2 Janvier 2023 la redevance incitative entre en année Test. Pour rappel les ramassages auront lieu sur la commune le *mardi matin* pour les ordures ménagères résiduelles et le *jeudi matin* pour les emballages , sac ou bac jaune.

Vous n'avez pas encore votre bac contactez le 0800 72 49 79

Les sacs jaunes seront à retirer en Mairie à raison de deux rouleaux par foyer à l'exception des habitants du centre village qui apporteront les emballages aux containers enterrés de l'ancienne cave coopérative. Petit à petit, l'Agglomération enlèvera les bacs collectifs (bacs verts et bacs jaunes),il restera à terme seulement les colonnes pour le verre et le papier.

Pour plus de précisions sur le mode de collecte de la commune rendez-vous sur gardrhodanien.fr

Gestion des risques

La sécheresse de cet été et le départ d'**incendie** que nous avons connu lors de la fête votive doit nous faire tous comprendre la nécessité de respecter l'OLD (obligation légale de défrichement). Je demande instamment à tous les propriétaires, leur responsabilité est engagée, de profiter de l'hiver pour **entreprendre les travaux imposés par la loi**.

L'autre risque, c'est **l'inondation**. La commune a mis à jour tous les documents permettant d'organiser la gestion des crises (plan communal de sauvegarde), a participé à une simulation de crue catastrophique et a équipé le groupe électrogène de la mairie d'un inverseur de courant en cas de rupture de l'alimentation électrique.

DICRIM

DOCUMENT A CONSERVER

Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

La commune prépare ses concitoyens et ses concitoyennes en mettant à leur disposition un document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM). Cet outil préventif est indispensable pour bien réagir en cas de crise. vous pouvez télécharger ce document sur le site de la mairie.

Pour être prévenu du risque inondation, aller sur le site vigicrue ou télécharger l'application "My prédict".

My Predict est disponible sur Google Play et Apple Store

Bénéficiez d'aides financières pour réduire votre consommation d'énergie

maprimerénov'
Mieux chez moi, mieux pour la planète

Retrouvez l'ensemble des indications sur
https://www.maprimerenov.gouv.fr/ et https://renovoccitanie.laregion.fr

MaPrimeRénov' est une aide à la rénovation énergétique proposée par FranceRénov' , calculée en fonction de vos revenus et du gain écologique des travaux.
L'aide « Rénovation Globale » de MaPrimeRenov' peut être mobilisée sous condition de combiner plusieurs postes de travaux permettant d'obtenir un gain sur les consommation énergétique supérieur à 55%. Cet objectif doit être justifié avant travaux par la réalisation d'un audit énergétique mené par un bureau d'étude qualifié RGE (reconnu garant de l'environnement).

Étape 1 : Définition du projet d'amélioration de l'habitat
La région Occitanie propose une mission d'audit pour un montant de 90€ TTC qui consiste à :
- Une visite du logement pour faire un état des lieux énergétique
- Un bilan énergétique et économique avant/après travaux
- Proposer à minima des bouquets de travaux d'économies d'énergie (Objectifs : 55% de gain énergétique ; BBC rénovation)

A partir de ces simulations, les aides publiques mobilisables sont identifiées permettant ainsi de déterminer le financement restant à charge pour le client. Pour le financement de ce reste à charge, une simulation d'amortissement est effectuée au regard des offres proposées dans le cadre de partenariats bancaires ainsi que du recours au tiers-financement.
Si vous souhaitez bénéficier de l'audit région, merci de nous en faire la demande par retour de mail.
Attention : Cette prestation n'a pas valeur de document réglementaire au titre de DPE pour la vente ou la location de logements.

Étape 2 : Lancement du projet et Accompagnement aux travaux (facultative)
La région Occitanie propose une mission d'accompagnement pour un montant de 480€ TTC, elle consiste à apporter une assistance au ménage sur :
- l'analyse des devis
- une assistance à la rédaction des dossiers de demandes d'aides
- le suivi du chantier et la réception des travaux
- le suivi des consommations d'énergie pendant 3 ans

Pensez à aller à la déchetterie

« La carte de déchetterie est gratuite , à retirer au secrétariat »

Les Annonces

Camion Food Truck les Mercredi soir sur la place du village. Mme Pevenage 06 07 55 18 19.

Camion Juke Pizza sur la place du village le Jeudi soir. Contactez le 07 66 43 48 00.

Le Café Associatif restera fermé jusqu'à fin Février.. Réouverure début Mars.

Enlèvement des encombrants le 1er lundi de chaque mois par l'employé communal avec le camion. Prendre rendez-vous auprès du secrétariat.

Etat Civil

Décès de Mr Richard Douais le 16 Novembre à l'age de 53ans.

Mariage de Mr Lewis Roberts et Mlle Yam Wong le 17 Décembre.

Horaires Secrétariat

Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi de 9h à 12h
Mardi de 9h à 12h et de 13h à 17h
Tel : 04 66 82 25 73

Notre histoire

« VIVE L'EMPEREUR ! »

Le 2 décembre 1851, le président de la République Louis Napoléon Bonaparte déclenche un coup d'état contre l'Assemblée Nationale conservatrice et royaliste. Il avait été élu en 1848 pour quatre ans non renouvelables. La répression de la résistance au coup de force fit plus de 1.000 morts, plus de 27.000 personnes arrêtées dont 6.000 furent déportées en Algérie. Le 20 décembre un plébiscite, au suffrage universel masculin, approuve cette action (92 % de oui) dans un climat de terreur.

À Montclus, le maire élu, Pierre Blancher, est destitué. Joseph Pradier est nommé maire par le préfet. Il jure « *obéissance à la constitution et fidélité au président* ». Puis, après un nouveau plébiscite le 2 décembre 1852, le Second Empire est proclamé (96 % de oui) et le maire jure « *fidélité à l'empereur* ». En 1856 la naissance d'un héritier mâle, « le prince impérial », suscite un vœu du maire

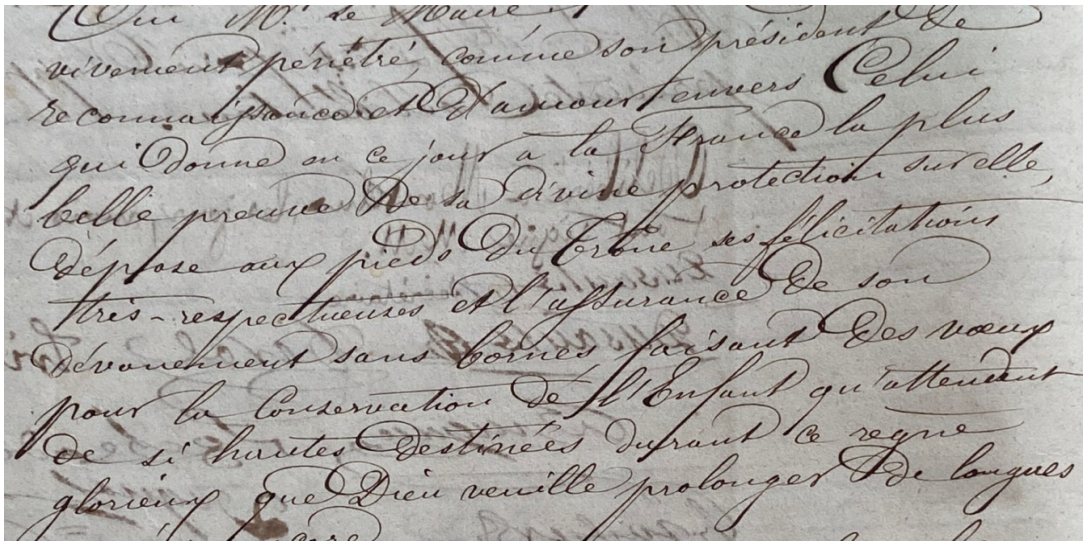

«vivement pénétré de reconnaissance et d'amour envers celui qui donne à ce jour à la France la plus belle preuve de la divine protection sur elle, dépose au pied du Trône ses félicitations très respectueuses et l'assurance de son dévouement sans bornes, faisant des vœux pour la conservation de l'enfant qu'attendent de si hautes destinées durant ce règne glorieux que Dieu veuille prolonger de longues années encore » Une interrogation vient à l'esprit : ces phrases « obséquieuses » ont-elles été écrites en toute indépendance ou bien sous contrainte préfectorale dans les comptes rendus du conseil municipal?

En juillet 1870, lorsque la France déclare la guerre à la Prusse le maire écrit *« À sa majesté l'empereur »* : « *c'est l'honneur de la France dont la sauvegarde vous est confiée qui a été publiquement outragé, vous avez relevé l'outrage et la nation entière fière de son souverain a répondu à votre appel avec enthousiasme. Sire, la France est avec vous, notre cause est juste et Dieu qui protège la France fera triompher nos armées. Nous avons l'honneur d'être avec le plus profond respect Sire, de votre majesté les très humbles et fidèles sujets ».*

On connaît la suite. La capitulation de Sedan le 2 septembre, Napoléon III est prisonnier ; la proclamation de la République à Paris le 4 septembre, la poursuite de la guerre par le gouvernement de la Défense Nationale jusqu'au 26 janvier 1871.

À Montclus le 4 janvier 1871 le nouveau maire, Marcellin Vignal, se plaint *« de la situation dans laquelle se trouve réduit les habitants de la commune. Depuis le 24 décembre l'abondance de neige a constamment couvert le sol et le froid excessif qui a régné oblige les habitants à consommer leur provisionnement de bois et de fourrage attendus qu'une partie des hommes valides ayant été appelé sous les drapeaux l'approvisionnement du bois et les soins donnés aux animaux sont dans beaucoup de familles confiées aux enfants, aux femmes et aux vieillards…».* Trente familles sont réduites à l'indigence. Il est « *urgent de leur venir en aide…* ».

Source : les comptes- rendus du conseil municipal de Montclus.

Xavier Browaeys